



PRÉFET DU GARD



## Prévention et sécurisation des campus : l'UM s'engage

Le 8 octobre, l'Université de Montpellier signera une convention avec la Préfecture du Gard, le Procureur de la République près le tribunal de grande instance de Nîmes et la Direction départementale de la sécurité publique du Gard, à l'IUT de Nîmes. Dans la lignée du partenariat signé pour le département de l'Hérault en décembre 2017, c'est cette fois dans le département du Gard que l'UM s'attache à améliorer les conditions de sécurité sur ses campus et à mettre en place des actions de prévention à destination de ses étudiants et personnels.

### COMMUNIQUE PRESSE

MONTPELLIER,  
LE 02 OCTOBRE 2019

#### CONTACT UM

Anne Delestre

04 34 43 31 93

[anne.delestre@umontpellier.fr](mailto:anne.delestre@umontpellier.fr)

[www.umontpellier.fr](http://www.umontpellier.fr)

### Actions de prévention

Cette convention prévoit la mise en place d'actions de sensibilisation auprès des étudiants et personnels des campus nîmois de l'université (IUT de Nîmes, sites nîmois de la Faculté de médecine, de la Faculté d'éducation et de Polytech). Objectif : les informer sur les mesures de sécurité à prendre pour limiter certains risques.

Ces risques concernent notamment :

- la violence routière ;
- la consommation de produits stupéfiants ;
- les atteintes à l'intégrité physique de la personne (agressions...)
- les atteintes aux biens (vols, dégradations, cambriolages...)
- la sécurisation de l'établissement face aux menaces terroristes.

### Une journée dédiée à la sensibilisation

La signature de cette convention s'inscrit dans le cadre d'une journée de sensibilisation aux questions de sécurité organisée le 8 octobre à l'IUT de Nîmes par l'Université de Montpellier en partenariat avec la préfecture du Gard, le Ministère de la justice et la police nationale. Outre les **stands de l'UM et de ses partenaires**, **8 conférences majeures** sont au programme :

- **lutte contre le bizutage** (9h15)
- **sexisme et harcèlement sexuel** (9h30)
- **violences au sein des jeunes couples** (9h50)
- **prévention et lutte contre la radicalisation** (10h30)
- **prévention du risque attentat et conduite à tenir** (11h)
- **QRR – quartier reconquête république** (13h30)
- **la réserve au sein des armées aujourd'hui** (14h)
- **que faire en cas d'agression LGBTQIphobe ?** (14H45)

Signature de la convention relative aux actions de prévention et de sécurisation des sites de l'UM dans le Gard le 8 octobre à 11h30 à l'IUT de Nîmes (bâtiment administratif, 8 rue Jules Raimu, Nîmes) par :

- le président de l'Université de Montpellier, Philippe AUGÉ
- le préfet du Gard, Didier LAUGA
- le Procureur de la République près le tribunal de grande instance de Nîmes, Stanislas VALLAT
- le directeur départemental de la sécurité publique, Jean-Pierre SOLA